



Le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en session ordinaire
le mercredi 5 avril 2023
à 19h15 en Mairie

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 mars 2023
 2. Finances locales - Budget principal et budgets rattachés – Compte de gestion de l'exercice 2022
 3. Finances locales - Budget principal de la Commune – Compte administratif 2022
 4. Finances locales - Budget rattaché des Mouillages – Compte administratif 2022
 5. Finances locales - Budget rattaché du Camping municipal de La Manchette – Compte administratif 2022
 6. Finances locales – Affectation des résultats 2022
 7. Finances locales - Attribution des subventions 2023 aux associations
 8. Finances locales - Attribution des subventions exceptionnelles 2023 à deux associations
 9. Finances locales - Budget principal de la Commune – Budget primitif 2023
 10. Finances locales - Budget rattaché des mouillages – Budget primitif 2023
 11. Finances locales - Budget rattaché du Camping municipal de La Manchette – Budget primitif 2023
 12. Finances locales – Ports – Vote des tarifs 2024
 13. Finances locales – Modification des tarifs 2023 – Location du Centre culturel associatif
 14. Domaine et patrimoine - Adoption du règlement intérieur des salles municipales de la commune
 15. Domaine et patrimoine - Location du logement communal du Centre culturel associatif pour la saison 2023 – Convention d'occupation précaire
 16. Domaine et Patrimoine - Fin de la mise à disposition du logement du Centre culturel associatif à l'association les Ateliers du Plessix-Madeuc
 17. Installation de l'agence postale communale au sein de l'Office de Tourisme
 18. Fonction publique – Modification d'un emploi – Recrutement d'un agent postal communal et autorisation de recrutement de contractuel sur le fondement de l'article 3-3, 3°
 19. Commande publique – Aménagement de l'aire de camping-cars – Achat d'équipements
 20. Loi Climat et Résilience – Projet de liste complémentaire des communes concernées par le recul du trait de côte
 21. Décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal
- Informations et questions diverses